



# Cybermenaces et Covid-19

EN CAS DE DOUTE, LA GENDARMERIE EST À VOS CÔTÉS



**Votre contact local**

**BRIGADE**  
numérique



Pour toute question, 24h/24, 7j/7 :  
[www.contacterlagendarmerie.fr/](http://www.contacterlagendarmerie.fr/)

**En cas d'urgence, contactez le 17**

**Signalement**

contenu illicite : [www.internet-signalement.gouv.fr](http://www.internet-signalement.gouv.fr)

courriel, spam ou hameçonnage : [www.signal-spam.fr](http://www.signal-spam.fr)

Nous pouvons vous aider à lutter contre :



## D'intrusion dans votre système informatique ou dans les locaux de l'entreprise

- Contactez la gendarmerie qui pourra vous conseiller et dépêcher un enquêteur spécialisé.

- Préservez les traces et indices laissés par un cambrioleur, en attendant les opérations de police technique gendarmerie.



## Atteinte à l'image

- Déposez plainte à la gendarmerie pour toute tentative de chantage, ou dénigrement sur le net, notamment en cas de refus de solidarité de votre entreprise suite à un démarchage en ligne.



## Attaque cyber notamment rançongiciel

- Coupez l'alimentation d'Internet, identifiez les postes infectés, lancer l'anti-virus...

- Déposez plainte à la gendarmerie.



## Escroquerie ou demande de virement douteux

- Déposez plainte pour toute tentative de d'escroquerie via notamment les faux ordres de virement.



#RÉPONDREPRÉSENT

